



www.journalumali.com

Journal du Mali

N°583 du 2 au 8 juillet 2026

L'hebdo

AES-CEDEAO
DIVORCE NÉGOCIÉ

FISCALITÉ NUMÉRIQUE
QUITUS EN LIGNE

MONDIAL 2026
MAROC EN ÉCLAIREUR



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À CONTRESENS

La 22^e Semaine nationale de la sécurité routière se tient du 29 juin au 4 juillet. Elle cible l'occupation anarchique des voies, tandis que l'incivisme, les deux-roues mal encadrés et les routes encombrées continuent de provoquer les accidents.

GRATUIT

Ne peut être vendu

MEIWAY

JOSEY

EMMA'A

FRANGLISH



TOUS LES VENDREDIS A 21H00
DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**
MAGIC

**REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE**

30 JOURS OFFERTS**

A TOUTES LES CHAÎNES

36 555

** OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

COUT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

ÉDITO

Carburant : La parole manque à la pompe

À Bamako, les files devant les stations-service sont devenues presque ordinaires. Des citernes arrivent, parfois par centaines, escortées par les forces armées, mais des usagers cherchent encore de l'essence ou du gasoil pendant des heures. Certaines stations restent fermées, d'autres sont prises d'assaut dès qu'un camion est annoncé. Entre l'arrivée des produits et leur disponibilité réelle, une zone d'ombre nourrit l'inquiétude. Il faut reconnaître que des efforts sont faits. Les convois sont sécurisés, les stocks suivis, les autorités communiquent sur les volumes acheminés et les difficultés logistiques. Mais encore faut-il que le terrain suive. Sinon, l'effort donne l'impression de transpirer sous la pluie : beaucoup d'énergie dépensée, peu de soulagement pour celui qui attend le liquide précieux avec son réservoir ou son bidon. Certes, la situation n'est pas celle de septembre 2025, lorsque des citernes incendiées avaient provoqué une crise plus grave. Mais le malaise demeure. Le carburant conditionne le transport, les marchés, les hôpitaux, les groupes électrogènes, les écoles, les prix et le travail quotidien. Quand il manque, tout ralentit. Quand l'information manque aussi, chacun cherche une explication ailleurs. Dans une période où les rumeurs circulent vite, le silence devient un risque. Informer régulièrement ne signifie pas tout justifier. Cela signifie dire où sont les blocages, quels volumes sont disponibles, quelles stations sont servies et quelles mesures évitent les abus. La confiance se construit à la pompe lorsque la parole publique rejoint la réalité vécue. Dans une crise durable, l'explication ne doit pas être un luxe. Elle est une partie de la réponse, au même titre que l'approvisionnement attendu par les citoyens.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

62 777

C'est le nombre de Maliens rapatriés et assistés par le gouvernement entre 2021 et 2026.

ILS ONT DIT...

« Le terrorisme contemporain ne cherche pas seulement à tuer. Il ambitionne de faire disparaître l'État en contestant simultanément ses trois fondements : son territoire, son autorité institutionnelle et sa capacité à protéger les populations ». **Dr Mahamadou Konaté, coordinateur de recherche au Centre Kurukanfuga**, dans une tribune publiée le 26 juin 2026.

« La mendicité est une blessure que l'on fait à son propre visage (dignité), sauf si l'on s'adresse à une autorité ou si l'on est acculé par une nécessité réelle. De façon générale, la mendicité n'est tolérée que pour une personne qui se trouve dans une situation de précarité indépendante de sa volonté ». **Mohamed Kimbiri, président du collectif des associations musulmanes du Mali**, à propos de la stratégie nationale de lutte contre la mendicité adoptée par le gouvernement, le 1er juillet 2026.

UN JOUR, UNE DATE

1er juillet 1962 : création du franc malien et sortie du Mali de l'Union monétaire ouest-africaine, avec remplacement du franc CFA.



Djigui Diarra, le portier des Aigles du Mali, a remporté pour la cinquième fois d'affilée le titre de champion de Tanzanie avec les Young Africans, le 30 juin 2026, après sa victoire 3-0 face à JKT Tanzania lors de la 30e et dernière journée de la NBC Premier League.



Babacar Bâ, président du Forum du Justiciable au Sénégal, a été interpellé le 29 juin près de l'Assemblée nationale, en marge de la contestation contre la révision constitutionnelle.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



À Abidjan, des pluies diluviennes ont provoqué d'importantes inondations, et les autorités déplorent 59 morts, ce 1er juillet 2026.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES MAUVAIS COMPORTEMENTS AU CŒUR DES ACCIDENTS

La 22^{ème} Semaine nationale de la sécurité routière, ouverte le 29 juin 2026, place l'occupation anarchique du domaine public routier au centre du débat. Ce thème renvoie à une réalité quotidienne où trottoirs, chaussées, carrefours et gares routières deviennent des zones de conflit entre piétons, deux-roues, tricycles, voitures, transporteurs et activités commerciales.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Organisée du 29 juin au 4 juillet par le ministère des Transports et des Infrastructures, à travers l'Agence nationale de la sécurité routière, cette édition s'accompagne d'actions de sensibilisation et de sommation menées à Bamako par des équipes mixtes de l'ANASER, de la Police nationale et des services d'urbanisme. Elle intervient aussi après le lancement, le 15 juin, de l'opération spéciale d'immatriculation des engins motorisés à deux et trois roues, destinée à identifier les motos et tricycles circulant sans plaque et à renforcer le suivi des véhicules les plus nombreux dans la circulation urbaine. Les statistiques de 2025 donnent la mesure de l'urgence. Selon les données validées par l'ANASER à partir des chiffres de la police et de la gendarmerie, le Mali a enregistré 7 691 accidents et 9 511 victimes, dont 8 863 blessés et 648 tués. En 2024, le pays avait compté 7 673 accidents, 9 510 victimes, 8 828 blessés et 682 décès. La mortalité recule, mais le nombre d'accidents et de blessés reste presque inchangé. La route continue donc d'endeuiller des familles, de remplir les urgences hospitalières et de réduire la capacité de travail de milliers de ménages.

Facteurs humains La route malienne tue d'abord par les mauvais comportements. Vitesse excessive, dépassements dangereux, téléphone au volant, non-respect des sens interdits, arrêts gênants, surcharge et conduite sans

maîtrise reviennent dans les constats des acteurs de la sécurité routière. Dans les villes comme sur les axes interurbains, la vitesse est l'un des facteurs les plus redoutés, parce qu'elle transforme l'erreur en choc grave et réduit les chances de survie des piétons, des passagers et des motocyclistes. L'axe Bamako - Ségou demeure l'un des couloirs les plus sensibles. Les cars de transport en commun y sont régulièrement cités après des accidents graves. Des transporteurs dénoncent aussi la logique de la « course à la prime », qui récompense certains chauffeurs selon le nombre de rotations effectuées. Dans un tel système, la rapidité prend le dessus sur le repos, la prudence et le respect des horaires sûrs. Des acteurs du secteur plaignent

« Selon l'Organisation mondiale de la santé, un casque sûr et correctement porté réduit le risque de décès de plus de six fois et le risque de lésion cérébrale jusqu'à 74%.

pour une prime à la conduite sans accident, afin de valoriser les chauffeurs les plus prudents, de limiter la fatigue au volant et de responsabiliser les compagnies sur la gestion de leurs équipages. Les deux et trois roues occupent une place centrale dans l'insécurité routière. Motocyclettes, tricycles et motos-taxis sont devenus indispensables à la mobilité urbaine, mais leur usage est faiblement encadré. Beaucoup circulent sans plaque, d'où l'opération spéciale d'immatriculation lancée le



Les équipes mixtes ANASER-Police à pied d'oeuvre sur le terrain contre l'occupation anarchique des voies publiques le 29 juin 2026.

15 juin 2026. La réglementation impose aussi le port du casque aux conducteurs et passagers de motocyclettes, vélomoteurs et cyclomoteurs. Le décret publié en 2023 sanctionne le non-respect du port du casque par une amende de 15 000 francs CFA. Malgré cette obligation, le casque reste rare dans la circulation ordinaire. L'ANASER indiquait que la sensibilisation a permis de faire passer le taux

déborder sur les chaussées, des matériaux de construction occupent les trottoirs, des véhicules stationnent en double file et des deux-roues se fauillent dans les carrefours saturés. Les piétons sont parfois contraints de marcher sur la chaussée, pendant que les motocyclistes contournent les obstacles et que les automobilistes se disputent des voies rétrécies. La rue cesse alors d'être un espace organisé de

circulation. Elle devient un parcours du combattant permanent. La vétusté d'une partie du parc automobile, avec des véhicules mal entretenus, sans éclairage fiable ou avec des freins défectueux, renforce encore la vulnérabilité des usagers.

Conséquences irréversibles Derrière les chiffres, la route laisse des familles brisées. Mohamed Ali Cissé, Président de l'Association des encadreurs d'enfants, s'est engagé dans la sécurité routière après avoir assisté à la mort d'un

REPÈRES

Bilan 2025

Accidents : **7 691**
Victimes : **9 511**
Blessés : **8 863**
Tués : **648**

enfant devant une école de Dravéla, en Commune III du District de Bamako. « C'est un taxi qui a percuté un écolier et l'a traîné sur environ 15 m », raconte-t-il. L'enfant est décédé à l'entrée de l'hôpital. Depuis, son association intervient aux abords des établissements scolaires pour aider à protéger les élèves, organiser les traversées et rappeler aux conducteurs que les abords des écoles exigent une vigilance particulière. Les enfants, les personnes âgées, les piétons et les personnes à mobilité réduite figurent parmi les usagers les plus exposés. Les jeunes actifs et les chefs de famille paient aussi un lourd tribut, avec des conséquences directes sur les revenus des ménages. Une blessure grave peut immobiliser un travailleur, priver une famille de ressources, imposer des dépenses médicales et ouvrir une longue période

de dépendance. Les accidents coûtent à la plupart des pays environ 3% de leur produit intérieur brut, selon les références internationales de sécurité routière. De plus, les pertes peuvent être plus lourdes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le système hospitalier subit cette pression au quotidien. Au CHU Gabriel Touré de Bamako, le Directeur général indiquait en novembre 2025 que 70% des admis au service des Urgences étaient des accidentés de la route. Ce chiffre dit la place prise par les traumatismes routiers dans les urgences, la chirurgie, la traumatologie et les soins de rééducation. Il dit aussi la charge supplémentaire supportée par les familles, les soignants et les structures déjà sollicitées par d'autres urgences médicales.

Pistes de solutions Pourtant, les réponses existent, mais elles exigent une continuité. La sensibilisation est utile, surtout lorsqu'elle touche les écoles, les gares routières, les syndicats de transport, les conducteurs de deux-roues et les quartiers commerçants. Mais elle ne suffit pas sans contrôle. L'application des

textes sur le port du casque, le téléphone au volant, les plaques d'immatriculation, la surcharge, les arrêts gênants et l'occupation illicite des voies doit devenir régulière et lisible pour les usagers. La sanction doit être connue, appliquée et comprise comme un outil de protection, non comme une formalité administrative. Les infrastructures comptent autant que les comportements. Des routes sans signalisation, sans marquage, sans passages piétons protégés ou sans éclairage augmentent le risque. Lorsqu'elles existent, les chaussées sont souvent détournées de leur usage par le commerce, le stationnement ou les dépôts de matériaux. Les nouvelles routes doivent intégrer des espaces séparés pour piétons, deux-roues, transports collectifs et véhicules particuliers. Les carrefours, les abords des écoles, les marchés et les gares doivent aussi devenir des points prioritaires de contrôle et d'aménagement. Le secteur des motos-taxis et des tricycles demande un encadrement spécifique, avec immatriculation, formation, identification des conducteurs et règles de circulation. Le transport collectif doit aussi être repensé pour réduire la dépendance aux déplacements individuels. Le plan de mobilité annoncé par le ministère des Transports peut servir de cadre, à condition d'associer sécurité, transport public, signalisation, contrôle technique, discipline des opérateurs et partage clair de l'espace routier. La sécurité routière ne dépend donc pas d'une seule campagne annuelle. Elle suppose une nouvelle culture de la route, où l'État contrôle, où les transporteurs assument leurs responsabilités, où les communes libèrent les voies et où les usagers acceptent que la prudence n'est pas une contrainte, mais une condition de survie. ■

3 QUESTIONS À



IBRAHIMA SIDIBÉ

Chef de département Communication et Éducation routière - ANASER

1 Quel constat peut-on faire concernant la sécurité routière au Mali ?

La problématique de l'insécurité routière a toujours été au cœur des préoccupations des autorités. Il est évident qu'en dépit de cette volonté, la recrudescence des accidents et des tués ne cesse d'endeuiller nos familles. Face à cette situation, de nombreuses initiatives ont été prises par les autorités afin de lutter efficacement contre l'insécurité routière, d'une part, et de mettre en cohérence les actions des différents acteurs avec les directives communautaires, d'autre part.

2 Le thème de cette année est l'occupation anarchique des voies publiques. Comment expliquez-vous la persistance de ce phénomène ?

L'occupation anarchique du domaine public routier de l'État réduit les espaces de mobilité et perturbe gravement la circulation, en contraignant les piétons à marcher sur la chaussée. Compte tenu de l'ampleur de ce phénomène, il est devenu impérieux de mener des actions vigoureuses sur l'ensemble du territoire afin de renforcer la sécurité des usagers.

3 Quelles sont les mesures envisagées pour inverser la tendance ?

Les mesures concernent l'intensification des actions de communication et de sensibilisation autour de ce fléau. Il s'agit également de renforcer les opérations conjointes de sommation et de libération du domaine public routier, ainsi que d'assurer un suivi régulier après les opérations.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'AFRIQUE CHERCHE UNE RÉPONSE COORDONNÉE

L'Afrique est la région du monde la plus exposée aux décès routiers. Les dernières données continentales estiment à plus de 259 000 le nombre de morts sur les routes en 2021, soit près du quart du bilan mondial, alors que le continent possède une part limitée du parc automobile.

FATOUmata MAGUIRAGA

les grands corridors régionaux. En Afrique de l'Ouest, ces facteurs pèsent sur les axes interétatiques comme Bamako - Dakar, où transport de passagers, camions, deux-roues et véhicules particuliers partagent des routes très sollicitées. Au Sénégal, l'Agence nationale de sécurité routière évoque en moyenne 5 200 accidents par an, 745 décès et 8 500 blessés graves, pour un coût économique estimé à 163 milliards de francs CFA.

Réponses communes La réponse ne peut plus rester seulement nationale. Les États cherchent à harmoniser les règles, les sanctions, les contrôles et la collecte de données. La CEDEAO travaille sur la gouvernance des transports, tandis que l'Union africaine a soutenu la création,

en 2018, de l'Observatoire africain de la sécurité routière. Cet observatoire vise à améliorer la qualité des statistiques, longtemps fragilisées par les écarts entre bilans officiels, données policières, données hospitalières et estimations internationales. Selon le SSATP, moins de la moitié des pays africains disposent de bases nationales opérationnelles sur les accidents et seuls 23 utilisent la définition internationale de la mortalité à 30 jours. Des réponses nationales se structurent aussi. Le Burkina Faso a validé une stratégie 2026 - 2030, avec l'objectif de réduire d'au moins 50% les décès routiers, après une moyenne annuelle de 23 107 accidents, 14 867 blessés et 1 091 morts entre 2020 et 2024. La sécurité routière devient donc un chantier africain commun. Elle exige des données fiables, des routes mieux conçues, des véhicules contrôlés, des conducteurs formés et des sanctions appliquées avec constance. ■



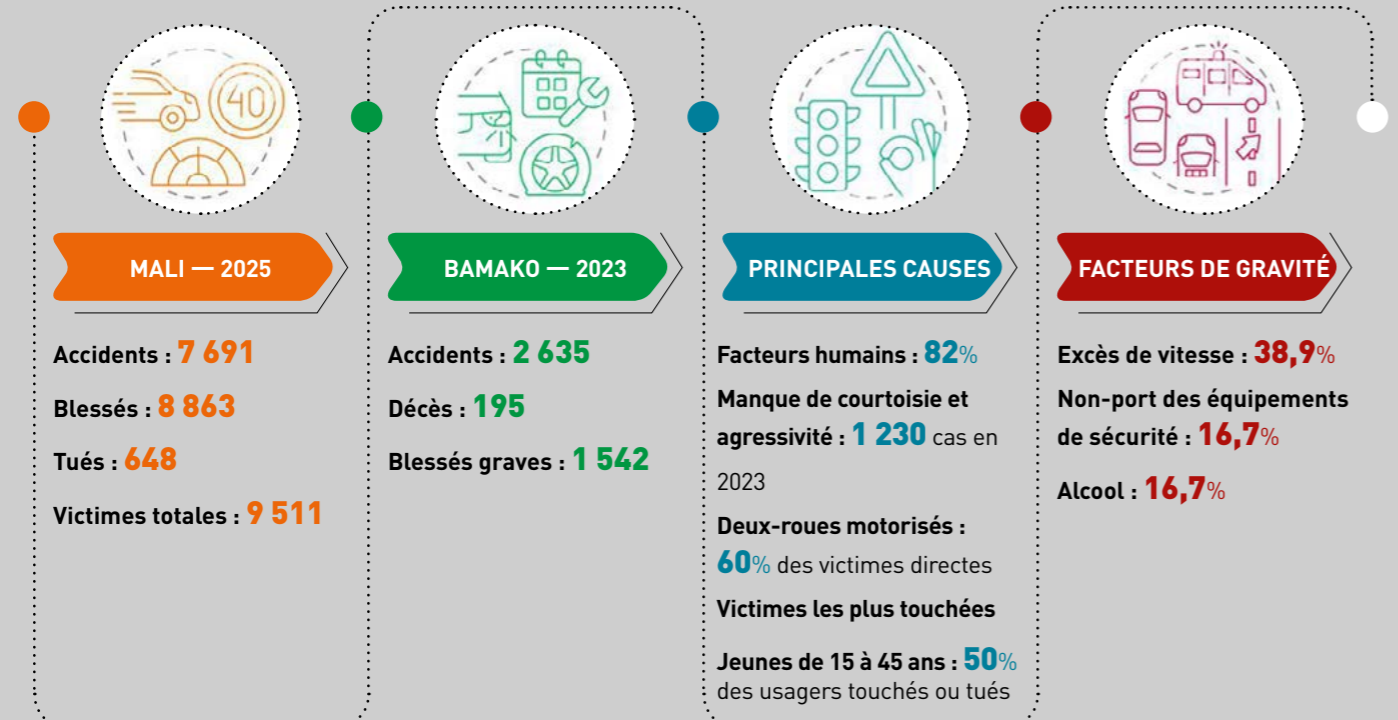
Lancement de la semaine nationale de la sécurité routière à Ouagadougou le 9 août 2024.

Cette mortalité frappe d'abord les usagers les plus vulnérables. Piétons, motocyclistes et cyclistes représentent plus de la moitié des décès recensés. Les piétons comptent à eux seuls pour près d'un tiers des victimes, dans des villes où trottoirs, passages protégés, éclairage et transports collec-

tifs sont souvent insuffisants. Les causes se répètent d'un pays à l'autre. Vitesse, surcharge, fatigue des chauffeurs, non-respect du Code de la route, faiblesse des contrôles, importation de véhicules vétustes, routes dégradées et absence d'aires de repos rendent les déplacements dangereux, surtout sur

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU MALI

En 2025, 648 personnes ont perdu la vie sur les routes maliennes. Sensibilisation, contrôles et sanctions sont renforcés pour réduire les accidents mortels.



Source : ANASER ; Revue scientifique Kurukan Fuga

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°583 du 2 au 8 juillet 2026

Journal du Mali

LA DIPLOMATIE CULTURELLE : LE « SOFT POWER » DU MALI AU SERVICE DE LA PAIX, DE LA RÉCONCILIATION ET DE SON INFLUENCE INTERNATIONALE

À une époque où les relations internationales ne se construisent plus uniquement par la puissance économique ou militaire, mais également par la capacité des États à séduire, à convaincre et à inspirer, la diplomatie culturelle s'impose comme l'un des leviers les plus efficaces de l'influence contemporaine.

Le Mali possède, sans conteste, tous les atouts pour devenir une puissance culturelle de référence en Afrique. Berceau de grandes civilisations, héritier de Tombouctou, de Djenné, des Falaises de Bandiagara, de la Charte du Mandé, des traditions orales, des griots, de la musique et d'un patrimoine immatériel exceptionnel, notre pays dispose d'une richesse que beaucoup de nations nous envient. Encore faut-il transformer ce patrimoine en véritable instrument diplomatique.

C'est précisément la conviction que je développe dans mon ouvrage : « *La diplomatie culturelle sous l'angle de la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO : Influence et stratégie*, paru dans les éditions de l'Harmattan, Paris Juin 2026 ». J'y défends l'idée que la culture ne constitue pas seulement un héritage à préserver ; elle représente un outil stratégique d'influence, de dialogue, de développement économique et de prévention des conflits. La diplomatie culturelle repose sur la promotion de la culture nationale, le dialogue interculturel et le « soft power », c'est-à-dire la capacité d'un État à renforcer son influence sans recourir à la contrainte.

Dans cette perspective, la décision du Président de la Transition, le Général d'Armée, Chef de l'État, et des plus hautes autorités maliennes de consacrer **2025 et 2026 à la Culture** apparaît comme une vision stratégique particulièrement pertinente. Au-delà de sa portée symbolique, cette initiative traduit une compréhension moderne des enjeux contemporains : une nation se reconstruit autant par son école que par sa culture.

La paix durable ne se résume pas à l'absence de conflit. Elle suppose une réconciliation des mémoires, une reconnaissance des identités, une valorisation des patrimoines communs et un dialogue permanent entre les communautés. C'est précisément ce que rappelle le mandat de l'UNESCO : « Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes. » La culture devient alors un langage universel capable de rapprocher les peuples, de restaurer la confiance et de consolider la cohésion sociale.

L'histoire du Mali démontre d'ailleurs que nos traditions ont toujours privilégié le dialogue comme mode de résolution des différends. La Charte du Mandé, le cousinage à plaisanterie, la médiation des griots, l'hospitalité et la parole donnée constituent autant de mécanismes ancestraux qui continuent d'inspirer les démarches de réconciliation nationale. Ces valeurs, profondément enracinées dans notre civilisation, illustrent que la culture est un facteur de stabilité et non un simple héritage historique.

La diplomatie culturelle offre également au Mali une formidable opportunité de redorer son image internationale. Depuis plusieurs années, l'actualité du pays est trop souvent résumée aux crises sécuritaires. Pourtant, le Mali demeure une référence mondiale en matière de patrimoine, de création artistique et de diversité culturelle. Il est temps que cette réalité retrouve toute sa place dans le récit international sur notre pays.

Le « soft power » n'est plus un concept théorique. Il est devenu un instrument majeur des relations internationales. De nombreuses puissances investissent massivement dans la diffusion de leur langue, de leur patrimoine, de leurs universités, de leurs



industries créatives et de leur culture afin de renforcer leur influence. Le Mali dispose des ressources nécessaires pour suivre cette voie en s'appuyant sur ses artistes, ses intellectuels, sa jeunesse, sa diaspora et ses institutions culturelles.

Dans ce dispositif, la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO occupe une place stratégique. Son rôle dépasse largement la seule protection du patrimoine. Elle constitue un véritable outil de diplomatie multilatérale capable de promouvoir la culture malienne, de développer des partenariats internationaux, de mobiliser des financements, de renforcer la visibilité du pays et de faire entendre la voix du Mali dans les grands débats mondiaux sur la culture, l'éducation, les sciences et le développement durable.

Les années 2025 et 2026 doivent donc être considérées comme le point de départ d'une politique culturelle ambitieuse et durable. Elles ne sauraient être une simple succession d'événements artistiques. Elles doivent ouvrir la voie à une véritable stratégie nationale de diplomatie culturelle, articulée autour de plusieurs priorités : renforcer l'éducation culturelle des jeunes, protéger le patrimoine matériel et immatériel, soutenir les industries culturelles et créatives, promouvoir le tourisme culturel, développer les partenariats avec la diaspora, intensifier la présence du Mali dans les organisations internationales et faire de la culture un moteur de développement économique.

La culture constitue aujourd'hui une richesse économique autant qu'un facteur de cohésion sociale. Les industries culturelles créent des emplois, favorisent l'innovation, attirent les investisseurs et participent au rayonnement des nations. Pour le Mali, elles représentent une opportunité de diversification économique tout autant qu'un puissant levier de reconstruction nationale.

Dans un monde marqué par les fractures identitaires, les conflits et les replis communautaires, le Mali possède un message singulier à porter. Celui d'une civilisation qui, depuis des siècles, fait du dialogue, du vivre-ensemble et du respect de la diversité des valeurs fondatrices.

Faire de la diplomatie culturelle un pilier de notre politique extérieure n'est donc pas un luxe ; c'est une nécessité stratégique. Elle permet de renforcer l'image du Mali, d'accroître son influence internationale, de soutenir son développement économique et, surtout, de contribuer à bâtir une paix durable fondée sur la connaissance, le respect mutuel et la reconnaissance de notre patrimoine commun.

L'Année de la Culture 2025-2026 ne doit pas être une parenthèse. Elle doit devenir le socle d'une nouvelle ambition nationale où la culture, l'éducation et la diplomatie culturelle marchent ensemble pour faire du Mali une référence africaine du « soft power », au service de la paix, de la réconciliation nationale et du rayonnement international.

Dr. Oumar KEÏTA

Ancien ambassadeur délégué permanent du Mali auprès de l'Unesco
Secrétaire Général - Directeur Exécutif du Haut Conseil de la Diplomatie Africaine - HCDA
Directeur de l'Institut d'Études Stratégiques pour le Sahel - IESS

AES - CEDEAO : LE DIALOGUE SE PRÉPARE

Les futures négociations entre la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prennent forme. Si leur calendrier reste inconnu, les initiatives engagées de part et d'autre montrent que les deux organisations préparent déjà leur dialogue.

MOHAMED KENOUI

Les préparatifs des futures négociations entre la Confédération AES et la CEDEAO franchissent une nouvelle étape. Après les premières consultations engagées entre les deux organisations, l'AES s'est dotée le 26 juin 2026 d'un document-cadre stratégique destiné à servir de référence commune lors des discussions à venir. Élaboré à l'issue d'un atelier ayant réuni à Ouagadougou des experts du Mali, du Burkina Faso et du Niger, ce document vise notamment à harmoniser les positions des trois États, à identifier leurs intérêts stratégiques et à préparer un argumentaire commun. Il doit permettre à la Confédération d'aborder les futures discussions avec une position unifiée, tout en préservant les acquis jugés essentiels, notamment en matière de libre circulation, de développement, d'infrastructures et de sécurité. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des premières consultations officielles engagées entre l'AES et la CEDEAO. En mai 2025, les deux parties avaient convenu d'un cadre général devant régir leurs futurs échanges, avant que les chefs d'État de la Confédération n'en approuvent les conclusions quelques mois plus tard, en décembre 2025, à Bamako.



Ouverture de l'atelier des experts de l'AES sur la préparation des négociations avec la CEDEAO le 23 juin 2026 à Ouagadougou.

par le Président burkinabè, le Capitaine Ibrahim Traoré, dans le cadre de cette mission. Une démarche qui témoigne elle aussi de la volonté de l'organisation sous-régionale de préparer les futures négociations avec la Confédération.

Une position commune avant le dialogue Pour le spécialiste des relations internationales Dr Oumar Sidibé, le document-cadre stratégique de l'AES marque une évolution dans la stratégie de la Confédération. « Il cherche à préserver les acquis fonctionnels, comme la libre circulation ou les échanges, alors même que la rupture politique est considérée comme acquise », résume-t-il. À ses yeux, cette démarche

la CEDEAO plutôt qu'à remettre en cause son départ. L'expert insiste également sur l'importance d'une position commune avant toute négociation. « Trois États font face à un bloc de douze. Une position harmonisée évite les approches dispersées et donne davantage de poids à la Confédération », explique-t-il. Au-delà de l'aspect stratégique, cette démarche contribue aussi, selon lui, à consolider l'AES comme un acteur régional capable de parler d'une seule voix.

Des défis avant l'ouverture des discussions Si les discussions devraient, dans un premier temps, porter sur des questions techniques et pratiques, leur déroulement dépendra aussi de la capacité des deux organisations à dépasser les différends hérités de leur séparation. « En apparence, la négociation sera technique. En réalité, elle reste marquée par un désaccord sur la légitimité », analyse Dr Oumar Sidibé, en référence aux tensions nées des sanctions imposées par la CEDEAO et aux trajectoires politiques suivies par les États de l'AES. Le spécialiste évoque également la nécessité de restaurer la confiance entre les deux parties, mais aussi de

traduit surtout la volonté de l'AES de transformer son projet politique en une stratégie diplomatique structurée. « On peut quitter une organisation sans quitter une région », observe-t-il, estimant que la Confédération cherche à organiser ses relations avec

Trois États font face à un bloc de douze. Une position harmonisée évite les approches dispersées et donne davantage de poids à la Confédération.

Dans la continuité de ce processus, la CEDEAO a désigné le 25 mars dernier l'ancien Premier ministre guinéen Lansana Kouyaté comme Négociateur en chef chargé de conduire les discussions avec l'AES. Deux mois plus tard, il s'est rendu à Ouagadougou, où il a été reçu

EN BREF

CNT : SIX NOUVEAUX TEXTES DE LOI ADOPTÉS

Le Conseil national de Transition (CNT) a adopté, lors de sa séance plénière du 30 juin 2026, six textes de loi, dont trois réformes majeures portées par le ministre de la Justice, Mamoudou Kasogué. Ces textes visent à moderniser le fonctionnement de la justice malienne et à renforcer la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. L'une des réformes phares porte sur le Conseil supérieur de la magistrature. Conforme à la Constitution de 2023, elle instaure une composition paritaire entre magistrats et non-magistrats, autorise les justiciables à saisir directement l'institution en cas de dysfonctionnement et renforce son autonomie administrative. Le CNT a également adopté deux projets de loi alignant la législation malienne sur les engagements internationaux en matière de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Les nouvelles dispositions privilégient une approche combinant prévention, protection des victimes et coordination des acteurs, avec la création annoncée d'un organe national dédié. ■

trouver des solutions durables à plusieurs questions concrètes, notamment la reconnaissance mutuelle des documents de voyage, afin de préserver la libre circulation des personnes. À cela s'ajoutent les enjeux liés à la coopération sécuritaire et aux questions monétaires, qui pourraient également influencer le climat des discussions. Les négociations ne sont donc pas encore ouvertes, mais leur préparation s'organise des deux côtés. Les démarches entreprises ces derniers mois montrent que l'AES et la CEDEAO sont désormais entrées dans une phase où il s'agit moins de revenir sur la rupture que de définir les contours de leurs futures relations. ■

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

FISCALITÉ NUMÉRIQUE : LE MALI CHERCHE L'ADHÉSION DES CONTRIBUABLES

À partir du 1er juillet 2026, le paiement du droit de timbre de 7 500 francs CFA sur les quitus fiscaux approuvés devient obligatoire par voie électronique. Cette mesure s'inscrit dans une dynamique plus large de digitalisation des paiements et de mobilisation des recettes publiques.

MASSIRÉ DIOP

En 2025, la DGI a versé 1 403,160 milliards de francs CFA au Trésor public, contre 1 387 milliards attendus, soit 101% de réalisation. Pour 2026, l'objectif est fixé à 1 537 milliards, soit environ 150 milliards supplémentaires à mobiliser. Cette réforme s'inscrit dans un mouvement régional. Dans l'UEMOA, les paiements électroniques sont passés de 260 millions d'opérations en 2014 à plus de 11 milliards en 2024, tandis que les comptes de monnaie électronique sont passés de 18 millions à près de 248 millions. La BCEAO porte aussi PI-SPI, une plateforme destinée à connecter banques, établissements de monnaie électronique, microfinance et établissements de paiement. Initialement atten-



Les quitus fiscaux se paieront désormais par voie électronique.

connectés à la plateforme et 74 institutions poursuivaient leurs tests avant l'ouverture au public.

Adoption Reste désormais la question de l'adoption par les contribuables et les entreprises. Pour Amara Nimaga, Maître de conférences agrégé en Sciences de gestion, la digitalisation peut améliorer les recettes fiscales, réduire

Objectif recettes fiscales 2026 :

1 537 milliards FCFA

Paiements électroniques UEMOA 2024 :

plus de 11 milliards d'opérations

Bancarisation élargie au Mali 2024 :

28,3%

simplifier les outils, d'accompagner les usagers et d'intégrer les langues nationales. Dr Diawara Daman-Guilé estime que PI-SPI peut réduire progressivement l'usage du

cash, rendre les paiements instantanés disponibles 24 h sur 24 et fluidifier les échanges entre banques, mobile money, commerçants, entreprises et ménages. Cette transition dépendra toutefois de coûts accessibles, d'une meilleure connectivité, de la formation des usagers et de la confiance des PME, avec des risques d'exclusion numérique, de cybersécurité et de fiscalisation plus visible des flux. Nouhoum Diakité du CNPM voit dans la digitalisation des paiements et du quitus fiscal une nécessité pour consolider les recettes et mieux répartir les charges, ainsi qu'un gain de temps pour les PME. Il alerte sur les pannes techniques et les difficultés d'accès aux plateformes, susceptibles de générer pénalités et contentieux. Au Mali, où le taux de bancarisation élargi est tombé à 28,3% en 2024, le véritable test sera l'adoption des paiements numériques et des procédures fiscales dématérialisées par les entreprises et les contribuables. ■

EN BREF

GARANTIES : LE FSA, LE VIER DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Avec 964,782 milliards de francs CFA de garanties cumulées au profit des opérateurs maliens fin 2025, le Fonds de Solidarité Africain occupe une place croissante dans le financement de l'économie. Ces garanties ont permis de mobiliser 1 609 milliards de francs CFA de financements, selon les données examinées par le Conseil des Gouverneurs du FSA. L'institution, qui intervient en garantie auprès des banques et partenaires financiers, permet de réduire une partie du risque porté par les prêteurs. Ce mécanisme vise à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises, notamment dans un environnement où les exigences de garanties freinent souvent l'investissement. À l'échelle régionale, le FSA indique avoir accompagné 159 projets dans 16 États membres en 2025, pour environ 1 919 milliards de francs CFA de financements mobilisés. La dynamique s'est poursuivie au premier trimestre 2026, avec près de 233 milliards de garanties approuvées et environ 373 milliards de financements mobilisés. Les interventions couvrent notamment l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, l'agro-industrie, le commerce, les services et l'industrie. Pour les PME maliennes, l'enjeu reste l'accès effectif à ces garanties et leur orientation vers des projets productifs créateurs d'emplois locaux. ■

Électricité L'interconnexion régionale prend forme

L'interconnexion électrique Mauritanie-Mali entre dans une phase contractuelle, avec la signature de trois contrats liés au réseau de transport 225 KV. Annoncé par la Banque africaine de développement le 26 juin 2026, le projet s'inscrit dans l'initiative Desert to Power et vise à ren-

forcer les échanges d'électricité entre les deux pays. Le programme prévoit la construction de 1 373 kilomètres de lignes de transport électrique. Son coût global est estimé à 888 millions de dollars, avec près de 303 millions de dollars déjà approuvés par le Fonds africain de déve-

loppement, guichet concessionnel de la BAD. L'infrastructure doit disposer d'une capacité de transfert de 600 MW et permettre le raccordement de 100 000 ménages, dont 20 000 côté malien. L'enjeu est aussi productif. Une alimentation plus stable peut soutenir les PME, les

commerces, les services, les unités de transformation et les activités minières dans les zones concernées. Pour les opérateurs économiques, la disponibilité de l'électricité est un facteur important de compétitivité, dans un contexte marqué par les délestages et le coût élevé de l'énergie. Le projet prévoit également des centrales solaires associées afin de mieux exploiter le potentiel énergétique du Sahel. ■

MDS Health Une Malienne fait rayonner l'IA médicale africaine

Le Mali continue de révéler des talents capables de contribuer à la transformation numérique du continent. Parmi eux figure Maïmouna Dicko, data scientist malienne, qui s'est distinguée grâce à MDS Health, un projet d'Intelligence Artificielle appliquée à la santé présenté lors du Transform Africa Summit 2025 à Conakry, en Guinée.

MDS Health est présentée comme une innovation développée dans le cadre des travaux académiques de Maïmouna Dicko, avec une vocation concrète pour le secteur médical. L'objectif de cette solution est de répondre à un défi majeur auquel font face de nombreux systèmes de santé africains : le manque de radiologues. Grâce à l'Intelligence Artificielle, MDS Health assiste les professionnels de santé dans l'analyse des radiographies afin d'améliorer la rapidité et la précision du diagnostic. L'outil ne remplace pas le médecin, mais constitue

une aide à la décision clinique. Selon les informations rendues publiques par Cluster Digital Africa, la plateforme repose sur quatre modèles d'intelligence artificielle dédiés à la segmentation, à la détection, à la classification et à l'analyse multi-labels des images médicales. Les premiers essais ont été réalisés à partir de radiographies de la Polyclinique Pasteur de Bamako, avec notamment la détection de plus de 200 cas de cardiomégalie modérée. Cette innovation a valu à Maïmouna Dicko la deuxième place du concours Youth Innov-Tech, organisé dans le cadre du Transform Africa Summit



Maïmouna Dicko primée aux Mali Digital Awards pour MoonScan, une solution d'intelligence artificielle appliquée à l'imagerie médicale.

2025, rendez-vous continental consacré à l'innovation numérique et placé sous le thème « AI for Africa : Innovate Locally, Impact Globally ». Cette distinction souligne le potentiel des jeunes innovateurs africains à développer des solutions adaptées aux réalités locales tout en répondant à des enjeux de santé publique. À travers MDS Health, Maïmouna Dicko illustre la capa-

cité de la recherche et des compétences maliennes à produire des innovations de pointe en Intelligence Artificielle. Son parcours témoigne également de l'importance d'investir dans les technologies de santé afin de renforcer l'accès à des diagnostics de qualité et d'accompagner la modernisation des systèmes de soins en Afrique. ■

IBRAHIM BABY

DÉCHETS PLASTIQUES : LES SACHETS RÉSISTENT À LA LOI

Le 3 juillet associe la Journée internationale sans sacs plastiques à l'anniversaire de la loi malienne interdisant les sachets non biodégradables. Dans les marchés, les caniveaux et sur les berges du Niger, leur présence alourdit l'assainissement urbain et les risques sanitaires.

MASSIRÉ DIOP



Des sachets plastiques entassés au bord d'une route à Bamako.

La loi n°2014-024 interdit la production, l'importation et la commercialisation des sachets plastiques non biodégradables. Elle a remplacé la loi de 2012, qui visait aussi la détention, l'utilisation et les granulés destinés à leur fabrication. Le décret n°2014-0595 fixe les modalités d'application et impose le marquage « biodégradable à 100% » sur les sachets autorisés. Le dispositif prévoit la saisie et la confiscation des produits interdits. Les sanctions distinguent deux cas. La production, l'importation ou la commercialisation exposent à 100 francs CFA par petit sachet et 200 francs CFA par grand sachet. L'obstacle aux agents verbalisateurs est puni de 20 000 à 120 000 francs CFA d'amende et, parfois, de 11 jours à trois mois de prison.

Non application La faiblesse reste l'exécution. Les sachets circulent dans le petit commerce, les marchés et les usages domestiques, tandis que les emballages biodé-

gradables, sacs réutilisables ou alternatives en papier demeurent peu accessibles. À Bamako, les sacs plastiques représentent environ 3% des déchets solides, selon le Schéma directeur d'assainissement de 2019. La capitale produit chaque jour 4 050 m³ de déchets solides, soit 2 025 tonnes, tandis que

Certes, la loi et son décret existent. Leur effet dépend de contrôles réguliers, de solutions de remplacement abordables, d'une collecte plus efficace et d'un changement des pratiques, sans lesquels les sachets continueront d'encombrer villes, caniveaux et fleuve.

la voirie en enlève 588 m³. Cet écart nourrit les dépôts sauvages, l'encombrement des rues et l'obstruction des ouvrages d'évacuation. Pendant l'hivernage, sachets, bouteilles et emballages ralentissent l'écoulement des eaux, favorisent les stagnations insalubres, attirent les moustiques

et aggravent les inondations. En 2026, la campagne nationale de curage des caniveaux porte sur près de 770 kilomètres de réseaux d'évacuation, 348 kilomètres à Bamako et 421 kilomètres dans les régions. Le fleuve Niger concentre la crise. À Bamako, une étude Cart'Eau citée en 2025 estime que 611 548 m³ d'eaux usées sont déversés chaque jour dans le fleuve. Ces rejets s'ajoutent aux sachets, bouteilles, plastiques et rejets industriels visibles sur les berges. La pollution affecte l'eau, la pêche et les activités riveraines. Le potentiel piscicole à Bamako est passé d'environ 7,5 tonnes de poissons par kilomètre à 3 ou 3,5 tonnes, selon les enquêtes citées.

Certes, la loi et son décret existent. Leur effet dépend de contrôles réguliers, de solutions de remplacement abordables, d'une collecte plus efficace et d'un changement des pratiques, sans lesquels les sachets continueront d'encombrer villes, caniveaux et fleuve. ■

EN BREF

RECHERCHE SCIENTIFIQUE : PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT

La 36e Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique a été ouverte le 30 juin 2026 à Bamako par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Bouréma Kansaye. L'édition 2026, placée sous le thème « Adapter la recherche africaine aux besoins de l'Afrique », a été couplée à l'atelier de relecture et de validation des textes du Centre national de la recherche scientifique et technologique. Dans son intervention, le ministre a salué l'organisation de la rencontre par le CNRST et rappelé la place accordée à l'éducation, à la culture et à la recherche dans les orientations nationales. Il a insisté sur le rôle de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans la réponse aux besoins du pays. Créé en 2004, le CNRST est chargé de coordonner, promouvoir et valoriser la recherche scientifique et technologique. La relecture de ses textes intervient dans un contexte de réorganisation institutionnelle du secteur. L'effort malien de recherche-développement était estimé à 0,17 % du PIB en 2021, avec 28,67 chercheurs par million d'habitants la même année. Le Mali figure au 135e rang de l'Indice mondial de l'innovation 2025, tandis que la production scientifique fait état d'environ 118 articles scientifiques et techniques recensés en 2022. La JRSA 2026 s'inscrit dans une réflexion sur l'orientation de la recherche vers les besoins nationaux, notamment dans l'agriculture, la santé, l'environnement, l'énergie, la formation et l'innovation. ■

Donnez votre avis sur Journal du Mali

SÉNÉGAL : LA CONSTITUTION AU CŒUR DU DUEL FAYE - SONKO

L'Assemblée nationale sénégalaise a adopté le 29 juin une réforme constitutionnelle qui recompose plusieurs équilibres institutionnels, dans un climat de tension entre le Président Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko, ancien Premier ministre devenu Président du Parlement.

MASSIRÉ DIOP



Les tensions continuent entre le Président sénégalais Diomaye Faye et le Président de l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko.

Porté par six députés du groupe Pastef, le texte révisé la Constitution de 2001. Il reprend les corrections demandées par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 13 mai, après validation de l'architecture générale de l'avant-projet. La réforme transforme le Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle. La nouvelle juridiction compte neuf membres au lieu de sept, avec trois membres nommés à partir d'une liste de cinq personnalités proposée par le Président de l'Assemblée nationale, après consultation du Bureau. Le texte renforce aussi le contrôle parlementaire. Il consolide les commissions d'enquête et impose une information ac-

crue de l'Assemblée sur certains accords engageant l'État, notamment dans les ressources naturelles. De plus, il encadre les décisions majeures de l'Exécutif entre l'élection présidentielle et la proclamation définitive des résultats.

Pouvoirs La partie la plus sensible concerne l'Exécutif. Le Président détermine la politique de la Nation en concertation avec le Premier ministre. Le Chef du gouvernement reçoit aussi la faculté de présider le Conseil des ministres sur délégation expresse du Président et selon un ordre du jour fixé par celui-ci. La réforme introduit une incompatibilité

politique majeure. Le Président de la République ne dirige plus effectivement un parti politique ou une coalition, sauf à titre honorifique. Les ministres sont également soumis à de nouvelles incompatibilités, notamment avec certaines fonctions locales. Ces dispositions prennent une portée particulière depuis la rupture entre Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko. Élus en 2024 dans une même dynamique, les deux hommes incarnent désormais deux pôles du pouvoir. Le Président conserve la légitimité de l'élection présidentielle, tandis que Sonko garde une forte emprise sur le Pastef et la majorité parlementaire. La réforme dépasse aussi le face-à-face personnel. Elle ouvre un test sur l'hyper-présidentialisme, la séparation des pouvoirs et l'organisation d'une majorité traversée par un conflit de leadership. Le gouvernement a annoncé un référendum, sans fixer de date. La question n'est plus seulement de savoir qui de Diomaye Faye ou de Sonko impose son tempo politique. Elle est de savoir si le Sénégal peut transformer une crise de commandement au sommet en réforme durable de ses institutions, dans un pays souvent présenté comme une référence démocratique en Afrique de l'Ouest. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ASIE - PACIFIQUE : LES VILLES FACE AU CHOC CLIMATIQUE

Réunie à Bangkok du 1er au 3 juillet 2026, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique a placé l'environnement urbain au centre de ses travaux. Le 2 juillet, une réunion d'experts s'est consacrée aux villes résilientes et durables face à des risques climatiques de plus en plus rapprochés. Chaleurs extrêmes, pénuries d'eau, inondations, cyclones, pollution et pression sur les infrastructures touchent désormais les mêmes territoires. Dans une région marquée par une urbanisation rapide, ces chocs fragilisent les logements, les transports, les réseaux d'eau, les services de santé et les moyens de subsistance. L'ESCAP appelle à des politiques urbaines mieux coordonnées, fondées sur les données, la réduction des risques de catastrophe, des solutions fondées sur la nature et des financements innovants. Le débat dépasse toutefois le cadre régional. Il pose une question centrale pour les grandes villes exposées au climat, celle de transformer l'adaptation en services concrets pour les habitants, notamment dans les quartiers informels, les zones inondables et les périphéries les moins équipées. ■

Afrique de l'Ouest Le trafic de cocaïne change d'échelle

La publication du nouveau Rapport mondial sur les drogues de l'ONUDD, le 27 juin 2026, a replacé l'Afrique de l'Ouest au cœur des routes de la cocaïne. L'agence estime la production mondiale à environ 4 100 tonnes en 2024, un record et près de quatre fois le niveau d'il y a dix ans. La région n'est plus seulement un couloir secondaire entre l'Amérique latine et l'Europe. Les ports de Sierra Leone, de Guinée-Bissau, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria apparaissent comme des points vulnérables, tandis que le Mali, le Niger et le Burkina Faso restent exposés aux itinéraires sahariens vers le Maghreb et la Méditerranée.

L'affaire Arconian a donné une mesure de cette mutation. Le 1er mai 2026, les autorités espagnoles ont intercepté au large du Sahara occidental un navire battant pavillon comorien avec plus de 30 tonnes de cocaïne, probablement chargées à Freetown. Pour l'UNOWAS, ces trafics alimentent corruption, criminalité organisée et insécurité dans des États déjà fragilisés. Le dossier dépasse donc la lutte antidrogue. Il touche à la stabilité régionale, aux frontières, aux ports et au financement des réseaux criminels, avec des conséquences directes sur la gouvernance et les économies locales, fragilisées durablement. ■

M.D

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOUTIALA : LE COUVRE-FEU PROLONGÉ JUSQU'AU 28 JUILLET

Le Gouverneur de la région de Koutiala a prorogé le couvre-feu sur l'ensemble du territoire régional du 29 juin au 28 juillet 2026, de 00h à 5h30. La mesure prolonge un dispositif déjà appliqué dans la région après les attaques coordonnées de fin avril. Depuis ces attaques, qui avaient visé notamment Bamako, Kati, Sévaré, Mopti, Gao et Kidal, plusieurs localités ont instauré ou réaménagé des restrictions nocturnes. Les préfets, sous-préfets, maires et services de sécurité sont chargés d'en assurer l'application. À noter que Koutiala s'ajoute à d'autres zones concernées par des restrictions similaires ces derniers mois, dont Kati, Gao, Koulikoro, Sikasso, Kayes, Ségou, Dioïla et Mopti. Cette prorogation affecte les déplacements, les activités économiques nocturnes et le quotidien des habitants dans une région importante pour le commerce, les transports et les liaisons vers le sud du pays. ■

MONDIAL 2026 : LE MAROC MONTRE LA VOIE, L'AFRIQUE AT-TEND LA SUITE

Les représentants africains ont entamé leur campagne des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 avec des fortunes diverses. Après les premières affiches, le Maroc est devenu la première sélection du continent à décrocher son billet pour les huitièmes de finale, tandis que d'autres nations africaines nourrissent encore l'espoir de poursuivre l'aventure.

MOHAMED KENOUI



Le Maroc continue l'aventure en coupe du monde après avoir éliminé les Pays-Bas en 16^{ème} de finale.

Les premiers seizièmes de finale dessinent progressivement le visage de la présence africaine dans cette Coupe du monde 2026. Si les premiers verdicts ont déjà livré un premier enseignement, l'essentiel reste encore à écrire pour plusieurs représentants du continent. À ce stade de la compétition, l'Afrique peut toujours espérer renforcer sa présence au prochain tour grâce aux sélections qui n'ont pas encore disputé leur rencontre.

Le Maroc au rendez-vous Le Maroc s'est offert le premier grand sourire africain de ces seizièmes de finale. Opposés aux Pays-Bas, les Lions de l'Atlas ont confirmé leur solidité dans les rendez-vous à élimination directe en décrochant leur qualification au terme de la séance des tirs au but. Une performance qui récompense la régularité affichée depuis le début du tournoi et confirme les ambitions d'une sélection désormais habituée à rivaliser avec les meilleures nations.

Le premier tour à élimination directe a toutefois déjà été fatal à deux sélections africaines. L'Afrique du Sud a vu son aventure s'arrêter face au Canada, tandis que la Côte d'Ivoire a été battue par la Norvège, quittant la compétition avec des regrets. Ces deux éliminations réduisent les chances du continent de placer un grand nombre de représentants au tour suivant. Elles rappellent surtout que le moindre relâchement se paie au prix fort dans une phase à élimination directe où chaque détail peut faire basculer une rencontre. Les espoirs africains reposent désormais sur les sélections encore en lice, appelées à prendre le relais dans cette quête d'une présence renforcée au prochain tour. Deux autres représentants du continent étaient également en lice mercredi. La RDC n'a pas réussi à créer l'exploit face à l'Angleterre, s'inclinant 2-1. Le Sénégal a aussi perdu face à la Belgique dans l'autre affiche impliquant une sélection africaine.



La Côte d'Ivoire a été éliminée par la Norvège.

Dernières cartes à jouer Le programme des seizièmes de finale se poursuivra le vendredi 3 juillet avec trois nouvelles affiches impliquant des représentants africains. L'Algérie sera opposée à la Suisse, avec la volonté de prolonger les bonnes dispositions affichées durant la phase de groupes. Les Fennecs auront l'occasion de valider leurs progrès face à une équipe suisse réputée pour sa discipline tactique et son expérience des grandes compétitions. L'Égypte, de son côté, défiera l'Australie dans un duel qui s'annonce particulièrement équilibré. Les Pharaons chercheront à poursuivre leur dynamique et à rejoindre, eux aussi, le prochain tour. Le Cap-Vert se mesurera quant à lui à l'Argentine, l'un des grands favoris au sacre mondial. Les Requins Bleus auront fort à faire face aux champions du monde en titre, mais aborderont cette affiche avec la confiance acquise lors du premier tour. Le dernier représentant africain à entrer en lice sera le Ghana, qui affrontera la Colombie le samedi 4 juillet. Les Black Stars viseront eux aussi une place en huitièmes de finale afin d'étoffer la présence du continent au tour suivant. Ces prochaines confrontations constitueront un véritable test pour les représentants africains encore présents dans la compétition. Face à plusieurs adversaires de premier plan, ils auront l'occasion de mesurer leurs ambitions et d'écrire une nouvelle page de la présence du continent dans ce Mondial. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

En inscrivant un doublé le 30 juin en seizièmes de finale du Mondial 2026 face à la Suède, **Kylian Mbappé** est devenu le meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde en phase à élimination directe, avec 10 buts. Parmi ses exploits figurent son doublé contre l'Argentine en 2018 et son triplé historique en finale face à cette même équipe en 2022.

Le défenseur équatorien **Piero Hincapié** a été expulsé à la 95^e minute du seizième de finale du Mondial 2026 face au Mexique, le 1^{er} juillet, pour avoir couvert sa bouche afin de dissimuler ses propos lors d'une altercation avec le Mexicain Santiago Giménez. Après intervention de la VAR, l'arbitre lui a adressé un carton rouge, conformément à la nouvelle réglementation de la FIFA.

PATRIMOINE MUSIC MALI : QUATRE GÉNÉRATIONS POUR UNE MÉMOIRE MUSICALE

La première édition de Patrimoine Music Mali se tient les 3 et 4 juillet 2026 sur l'Esplanade du Centre international de conférences de Bamako, à partir de 20 heures. Placée sous le haut parrainage de Mamou Daffé, ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, la rencontre veut offrir une scène commune aux voix qui ont façonné la musique malienne et aux artistes qui en prolongent l'héritage.

MASSIRÉ DIOP



Plusieurs voix de la musique malienne, de divers générations, se produiront sur la même scène.

Le thème retenu, « Héritage sonore du Mali - Les Voix d'Hier et d'Aujourd'hui », inscrit l'événement dans une logique de transmission. L'affiche présente Salif Keïta comme Parrain et Oumou Sangaré comme Marraine. Autour d'eux, la programmation annoncée réunit Habib Koité, Cheick Tidiane Seck, Néba Solo, Baba Salah, Sidiki Diabaté, Vieux Farka Touré, Djénéba Seck, Tata Pound, King Massassy, Iba One, Kandia Kora,

Ami Yèrèwolo, Mariam Bagayoko de Amadou et Mariam, Nampé Sadio, Young Pô et plusieurs voix de la scène actuelle. Pour Moussa Diallo, l'un de ses initiateurs, Patrimoine Music Mali n'est pas un concert ordinaire. Il le présente comme une expérience culturelle immersive, portée par une scénographie où les traditions dialoguent avec les technologies modernes. Des projections audiovisuelles doivent retracer l'histoire musicale malienne, tandis que les

hommages et créations inédites réunissent plusieurs générations sur un même plateau. Cette approche veut relier les chants anciens, les instruments traditionnels et les écritures scéniques contemporaines.

Transmission La musique y devient mémoire jouée, chantée, filmée et partagée. Les organisateurs prévoient des captations professionnelles, des contenus exclusifs et des formats pensés pour les plateformes numériques, afin de toucher les jeunes publics et la diaspora sans détacher l'événement de ses racines sonores. Ces captations permettront de laisser des traces accessibles aux publics éloignés de Bamako. L'ambition dépasse les deux soirées. Moussa Diallo veut faire de Patrimoine Music Mali un rendez-vous annuel inscrit dans le calendrier culturel national et régional, puis une plateforme active toute l'année autour de résidences artistiques, masterclasses, conférences, formations, rencontres professionnelles et programmes destinés aux jeunes artistes. Des formations sont aussi prévues pour renforcer les métiers du spectacle et accompagner les jeunes créateurs. En réunissant maîtres reconnus, artistes populaires et nouvelles générations, Patrimoine Music Mali cherche à faire dialoguer les répertoires, les instruments, les voix et les mémoires. Son ambition tient dans cette passerelle entre héritage et création, pour que la musique malienne continue d'être transmise par ceux qui l'ont portée et réinventée par ceux qui la reçoivent. ■

INFO PEOPLE

YACOU B OG :
EN CONCERT LE
5 JUILLET



Le rappeur Yacou B OG se produira le dimanche 5 juillet 2026 à 14h sur l'Esplanade du CICB, à Bamako. L'artiste arrive à ce rendez-vous après la sortie de Guide Suprême, projet de huit titres publié en mai, suivi en juin par Guide Supreme Thanks. Avec Mali Piano, Kônô fa dep, Bamako, Karma ou Eske, il confirme une écriture urbaine directe, nourrie par les réalités de Bamako et les codes d'une jeunesse connectée. Révélé auprès du public rap malien par son énergie scénique et ses titres populaires, Yacou B OG inscrit ce concert dans une période de forte présence musicale sur les plateformes et sur scène.

MOMS LOUP :
AU STADE DU 26
MARS LE 4 JUILLET



L'artiste Moms Loup fera son retour sur scène le samedi 4 juillet 2026 à 20h au Stade du 26 Mars, à Bamako, avec le concert Moms Love. Figure de la culture urbaine bamakoïse, membre de l'écurie Berthé Family, il s'est imposé avec une musique entre afrobeat, rap, dancehall et morceaux plus mélancoliques. Après Yeelen, Scorpion, Boyka, Hitiii et Rabota, sorti entre 2025 et 2026, Moms Loup arrive à ce rendez-vous avec un répertoire nourri par les réalités de la jeunesse malienne, l'attachement à Bamako et une énergie scénique populaire. Ce concert marque une étape importante pour un artiste suivi par un public urbain fidèle.

www.journaldumali.com
Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

